

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 7 février 2014**N° P120068 - DE/1**

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : CARPENTER SAS
ZI les Sablonnières
53400 CRAON

Marque commerciale : MOUSSE POLYURETHANE FIRESEAL F036

Identification : N° lot fabrication : L'épaisseur 12 mm porte un numéro de lot 1653147.
Les épaisseurs 50 mm et 100 mm portent un numéro de lot 1752534

Description sommaire :
Composition globale : Mousse de polyuréthane ignifugé dans la masse. L'épaisseur 12 mm porte un numéro de lot 1653147. Les épaisseurs 50 mm et 100 mm portent un numéro de lot 1752534

Application : Ameublement
Masse : (90 ± 5,25%) kg/m³
Epaisseur : (De 12 à 100 ± 5) mm
Coloris : Gris foncé

Rapport d'essais : N° P120068 - DE/1 du 7 février 2014
Nature des essais : Essai par rayonnement NF P 92-501 (décembre 1995).
NF P 92-507 (Février 2004)

Classement :**M1****VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE****Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITÉE A PRIORI**

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P120068 - DE/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 5 pages**.

Trappes, le 7 février 2014



La Responsable de l'essai

Emilie DENIAU

RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 7 février 2014

N° P120068 - DE/1

1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Demandeur de l'essai : CARPENTER SAS

Date et référence de la commande : Bon pour accord du 10/12/2013 sur devis n° 2013/14680

Producteur : CARPENTER LTD
Dinting Lodge Industrial Estate
SK 16 3LE
GLOSSOP
ROYAUME UNI

Marque commerciale et référence : MOUSSE POLYURETHANE FIRESEAL F036

Identification : N° Lot Fabrication : L'épaisseur 12 mm porte un numéro de lot 1653147. Les épaisseurs 50 mm et 100 mm portent un numéro de lot 1752534

Date prélèvement : par .

Composition globale : Mousse de polyuréthane ignifugé dans la masse. L'épaisseur 12 mm porte un numéro de lot 1653147. Les épaisseurs 50 mm et 100 mm portent un numéro de lot 1752534

Caractéristiques attestées par le demandeur :

Masse : (90 ± 5,25%) kg/m³

Epaisseur : (De 12 à 100 ± 5) mm

Coloris : Gris foncé

Annexe page 2

3. MODALITES DES ESSAIS

Date de réception des éprouvettes : 20 et 29/01/2014

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à (23 ± 2) °C et (50 ± 5) % d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).

La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Date de réalisation des essais : Du 27/01/2014 au 06/02/2014

4. RESULTATS**4.1. ESSAI PAR RAYONNEMENT**

<u>Epaisseur 12 mm</u>	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4	
Moment de la 1ère inflammation (s) face exposée (ti1)	–	–	–	–	
Moment de la 1ère inflammation (s) face non exposée (ti2)	–	–	–	–	
Somme des hauteurs de flamme ΣH (cm)	0	0	0	0	
Somme des durées de combustion effective $\Sigma \Delta T$	0	0	0	0	Moyenne =
$\varrho = \frac{100 \times \sum H}{\pi \sqrt{\sum \Delta T}}$	0	0	0	0	0
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non	

suite du rapport page suivante

Annexe page 3

<u>Epaisseur 50 mm</u>	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4	
Moment de la 1ère inflammation (s) face exposée (ti1)	–	–	–	–	
Moment de la 1ère inflammation (s) face non exposée (ti2)	–	663	–	–	
Somme des hauteurs de flamme ΣH (cm)	0	9	0	0	
Somme des durées de combustion effective ΣΔT	0	39	0	0	Moyenne =
$\varnothing = \frac{100 \times \sum H}{n \sqrt{\sum \Delta T}}$	0	0.2	0	0	0.1
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non	

<u>Epaisseur 100 mm</u>	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4	
Moment de la 1ère inflammation (s) face exposée (ti1)	–	–	–	–	
Moment de la 1ère inflammation (s) face non exposée (ti2)	–	–	–	–	
Somme des hauteurs de flamme ΣH (cm)	0	0	0	0	
Somme des durées de combustion effective ΣΔT	0	0	0	0	Moyenne =
$\varnothing = \frac{100 \times \sum H}{n \sqrt{\sum \Delta T}}$	0	0	0	0	0
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non	

Annexe page 4

5. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS

NEANT.

6. CONCLUSION ET CLASSEMENT

A la suite de ces résultats d'essais, le matériau présenté ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essais obtient le classement :

M1

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

7. DURABILITE DU CLASSEMENT

NON LIMITÉE A PRIORI

Trappes, le 7 février 2014



La Responsable de l'essai

Emilie DENIAU

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.